

OPTION

## ***Ouvrier(ère) en cultures maraîchères de plein champs et sous abri (art.45)***

DEGRE

Professionnel

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

L'ouvrier/l'ouvrière en cultures maraîchères sous abri et de plein champ travaille sous la responsabilité d'un patron et exécute les différentes interventions d'après les consignes reçues.

Cet ouvrier/cette ouvrière participe aux travaux de production, récolte et conditionnement des légumes, à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

Il/elle participe à la protection de l'environnement. Il/elle exerce son emploi en plein air et/ou sous abri. Outre une bonne condition physique, il possède des aptitudes pour le travail en équipe.

**Objectifs :**

- organiser son travail de manière autonome et de travailler en équipe,
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité,
- se conformer aux normes d'utilisation des produits phytopharmaceutiques,
- reconnaître les principaux légumes,
- pratiquer les gestes techniques propres aux interventions sur les légumes,
- gérer attentivement la croissance et l'état sanitaire des cultures,
- concilier les progrès technologiques et la protection de l'environnement,
- s'adapter aux contraintes du métier,
- respecter le végétal,
- assurer sa formation permanente

L'ouvrier/l'ouvrière en cultures maraîchères sous abri et de plein champ est un exécutant/une exécutante qui maîtrise les gestes techniques propres aux diverses opérations qu'il/elle doit effectuer et qui est capable de raisonner ses interventions.

**LIEU DE LA FORMATION**

Site : I.P.E.S. à Ath

**GRILLE HORAIRE**

<b>FORMATION COMMUNE</b>
Formation littéraire, humaine et sociale
Formation scientifique et socioéconomique
<b>FORMATION SPECIFIQUES</b>
Cours techniques et pratiques professionnels lié au métier
<b>Sous total : 15 heures</b>
<b>TRAVAIL EN ENTREPRISE</b>
<b>Sous total : 24 heures</b>
<b>Total : 39 heures</b>

**C.E.F.A.**  
Rue St Eleuthère, 16  
7500 Tournai

Tel : 069/88.11.90  
Fax : 069/88.11.91  
Courriel :  
Internet :

<https://www.etudierenhainaut.be/cefa-wapi/formations.html>

#### STATUTS

L'étudiant bénéficie d'un contrat d'alternance  
Il reçoit :  
- une rémunération (trois barèmes selon acquisition des compétences)  
- une prime région wallonne en cas de réussite  
L'entreprise bénéficie d'une réduction ONSS et d'une prime de la Région wallonne.

#### CONDITIONS D'ACCES

Avoir 15 ans accomplis et avoir suivi deux années dans le secondaire ou avoir 16 ans accomplis.

#### ORGANISATION

Contrat 12/24 mois (reconductible) signé entre l'entreprise, le jeune en formation, le plan de formation, les parents et le CEFA.  
Formation en alternance : 2 jours à l'école  
3 jours en entreprise

#### ORIENTATION

Préparation à la vie active  
Obtention :  
- attestation de compétences professionnelles (ACP)  
- certificat de qualification de l'alternance (ouvrant des droits sociaux)  
- attestation de fréquentation  
- attestation de réinsertion dans le plein exercice  
Expérience dans le milieu du travail avec potentielle possibilité d'embauche en fin de formation selon l'entreprise.